



## Inscription Club de Ski Nordique De Villard-de-Lans Saison 2018/2019



NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	CATEGORIE

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Email\* : \_\_\_\_\_

N° tél domicile /Portable du représentant légal \* \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence\* \_\_\_\_\_ tél\* \_\_\_\_\_

\*Si les parents sont divorcés ou séparés , prière de bien vouloir nous préciser les deux numéros de tel et les deux adresses mail.

Droit à l'image : (rayer la mention inutile)

Je soussigné(e)-----autorise / n'autorise pas le club de ski nordique de Villard à utiliser à des fins d'information, d'animation et de promotion les photos de mon/mes enfants-----/ de moi même prises au cours de la saison sportive (entraînement, stages, compétitions, etc....).

Signature :

<u>COTISATION</u> (versée au club)		<u>LICENCE</u> (versée à la FFS)	
U9 (2010 et +) Pré-club-----	170,00x	<b>Compétition avec assurance :</b>	
U11 (2008-2009) -----	170,00x	Adultes nés en 2002 et avant -----	125,90x
U13 (2006-2007) -----	170,00x	Jeunes nés en 2003 et après -----	98,90x
U15 (2004-2005) -----	205,00x	<b>Compétition sans assurance :</b>	
U17-U19 -U21 hors ST (1998-2003)-----	205,00x	Adultes nés en 2002 et avant -----	93,00x
Classe ST (2003 à 2000) -----	100,00x	Jeunes nés en 2003 et après -----	66,00x
Adulte avec cours (1997 et avant) -----	170,00x	<b>Carte neige (loisir) avec assurance :</b>	
Adultes compétition sans cours -----	55,00x	Adultes nés en 1998 et avant -----	57,24x
Biathlon 50m (Interne au club /15ans et +)--	440,00x	Jeunes nés en 1999 et après -----	52,24x
Biathlon 50m (externe au club/15 ans et+)---	500,00x	<b>Carte neige (loisir) sans assurance :</b>	
Membre du Bureau/CA/MF/Entraîneurs -----	15,00x	Adultes nés en 1998 et avant -----	38,00x
<b><u>TOTAL 1</u></b>		Jeunes nés en 1999 et après -----	33,00x
<b>PASS Rhône-Alpes</b> (lycée) (nom-prénom-N° Carte-Date naissance) OBLIGATOIRE		<b>Dirigeant ne pratiquant pas la compétition :</b>	
		Avec assurance-----	82,24x
		Sans assurance-----	63,00x
		<b><u>TOTAL LICENCE A REGLER FFS</u></b>	
<b>Chèque Jeune Isère</b> (collège) (donner le chèque + le talon)		<b>Chèques (licence)</b>	
		1-octobre	N° €
		2-	N° €
<b><u>TOTAL 2</u></b>		<b>Chèques/liquide (cotisation)</b> (à l'ordre du CSN Villard de Lans)	
<b>Réduction de 10 % (3 personnes inscrites de la même famille)</b>		1-octobre	N° €
<b><u>TOTAL COTISATION A REGLER AU CLUB</u></b>		2-novembre	N° €
Certificat médical ou cerfa n°15699*01	OUI - NON	3-décembre	N° €
Attestation d'assurance (si sans assurance)	OUI - NON		



## Inscription Club de Ski Nordique De Villard de Lans

Saison 2018/2019

### **Composition du dossier d'inscription (OBLIGATOIRE) :**

- la fiche d'inscription,
- le ou les certificats médicaux pour les mineurs et adultes\*,
- l'attestation de son assureur précisant la prise en charge du ski fond en compétition afin de bénéficier du tarif sans assurance.
- le questionnaire de santé Cerfa n°15699\*01 pour les adultes en loisir

\* certificat médical ;

- La **délivrance d'une première licence compétiteur, dirigeant ou loisir** (individu n'ayant jamais été licencié à la FFS ou n'ayant pas été licencié la saison précédente) sera soumise à présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée (en compétition le cas échéant),
- Le **renouvellement de la licence compétiteur** sera soumis à la présentation tous les 3 ans d'un certificat médical datant de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en compétition sauf pour le biathlon où la fréquence de renouvellement est annuelle,
- le certificat médical avec mention « ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition » est obligatoire tous les ans pour les enfants car nous pratiquons du tir à air comprimé à 10m et 50m.

### **Le dossier d'inscription complet peut être :**

- rapporté lors du forum d'association,
- rapporté lors des séances d'entraînement du mardi soir, mercredi et du samedi matin avant le 5 octobre 2018,
- envoyé par courrier ou déposé dans la boîte aux lettres avant le 5 octobre 2018 à l'adresse suivante :  
Mme SALOT Véronique  
259 route du mas  
Le Verduret  
38250 LANS EN VERCORS

### **Attention :**

- \* Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
- \* Aucun dossier ne sera déposé au Chalet des Glaces par les intéressés.

Les licences seront récupérées par le club et distribuées lors des séances d'entraînement.

Pour des raisons légales et d'assurance, toute personne qui ne sera pas en règle au 16 octobre 2018, ne sera pas acceptée au entraînement.

**Le forfait de ski pour l'accès aux pistes de ski fond n'est pas compris dans la cotisation. Il sera obligatoire de l'avoir sur soi lors des séances de ski. Une commande groupée sera proposée par le club à l'automne.**